



## litige commande 58057629 rue du commerce

Par **LitigeRueDuCom**, le **07/02/2012 à 11:20**

Bonjour,

j'ai passé commande de deux articles le 05/11/2011.  
Le premier a été livré correctement le 14/11/2011.  
Le second n'est toujours pas livré à ce jour (07/02/2012).

J'ai relancé plusieurs fois par courrier le site Rue Du Commerce.  
A chaque fois, j'ai reçu le mail automatique habituel mais aucune action n'a été déclenchée.

J'ai relancé également par téléphone. On m'a appris que les questions par mail ne faisaient l'objet d'une réponse qu'au delà du quatrième mail.

On m'a également indiqué que RUE DU COMMERCE n'était pas en cause car elle faisait appel à la société VIP MENAGER.

J'ai donc contacté cette société directement qui m'a répondu que le produit serait disponible courant janvier. Elle m'a toutefois proposé d'annuler ma commande, ce que je n'ai pas souhaité faire.

Il y a plusieurs jours, j'ai reçu un mail m'indiquant que le produit allait être livré.

Cela est faux. A ce jour, je n'ai toujours rien reçu. Au vu du délai d'attente, des réponses évasives et de l'absence d'action, je considère que le site RUE DU COMMERCE ne respecte pas le client que je suis.

Par avance merci de votre aide.

Par **Xavier RueDuCommerce**, le **07/02/2012 à 12:10**

Bonjour,

Je suis sincèrement désolé pour ce long délai de livraison. Je suis tout à fait disposé à intervenir.

Je vais relancer ce partenaire marchand à ce sujet, et je reviens vers vous dès que j'ai une solution à vous apporter.

Je vous remercie vivement de votre patience.

Bien cordialement,

Xavier

Par **LitigeRueDuCom**, le **17/02/2012 à 15:54**

MONSIEUR,

VOUS M'AVEZ PROPOSE VOTRE ASSISTANCE VOILA 10 JOURS.

JE SUIS TOUJOURS SANS REPONSE.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

LE COMPORTEMENT DE RUE DU COMMERCE EST VRAIMENT INADMISSIBLE.

Par **Xavier RueDuCommerce**, le **20/02/2012 à 09:27**

Bonjour,

Suite à notre relance, le partenaire est revenu vers vous par email, le 18/02.

Celui-ci vous a communiqué, par email, votre numéro de colis, ainsi que le contact du transporteur. Avez vous pu convenir d'un rendez vous au sujet de votre livraison?

Je vous présente nos excuses pour la gêne occasionnée.

Bien cordialement,

Xavier

Par **LitigeRueDuCom**, le **20/02/2012 à 09:59**

Monsieur,

j'ai en effet reçu un mail le 18 février, mais ce mail est daté du 27 janvier 2012.

Il s'agit de la copie du précédent mail. Il fait référence à un numéro de colis qui aurait été expédié le 27/01/2012. Ce colis n'a toujours pas été livré ce jour, lundi 20 février 2012. Je n'ai eu aucun contact de la part d'un transporteur ou de la Poste.

Voila aujourd'hui 16 semaines que j'ai passé commande et 13 semaines que je demande à RUE DU COMMERCE de faire son travail.